

Fondations écologiques

Dominique BOURG, Aurélien BOUTAUD, Jean-Claude GALEY,
Sylvia GENEROSO, Susana JOURDAN, Jacques MIRENOWICZ,
René NOUAILHAT, Sylvain PIRON, Cécile RENOARD,
Philippe ROCH, Yvan RYTZ, Marie-Christine ZÉLEM

SOBRIÉTÉ VOLONTAIRE

En quête de nouveaux modes de vie

Sous la direction de
Dominique Bourg et Philippe Roch

LABOR ET FIDES

Les innovations sociales

Briques de base pour construire un monde soutenable ?

Aurélien BOUTAUD¹

L'année 2012 est l'occasion pour les Nations Unies de fêter le 20^e anniversaire de la Conférence de Rio. On se souvient de l'enthousiasme soulevé en son temps par le Sommet de la Terre. Les presque deux cents chefs d'Etat et de gouvernement présents dans la ville brésilienne en juin 1992 s'étaient alors promis de mettre en œuvre des politiques qui devaient permettre à la société humaine de s'engager sur la voie d'un développement soutenable. Pourtant, à l'heure de dresser les bilans, il faut admettre que l'enthousiasme des débuts n'est plus vraiment de mise. Au niveau international, les conventions sur le climat et la biodiversité initiées à Rio ont échoué à faire émerger une véritable gouvernance mondiale de l'environnement ; l'Agenda 21

1. Aurélien Boutaud est conseiller, formateur et chercheur indépendant spécialisé dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement soutenable. Cette thématique était déjà au cœur de son travail de thèse *Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ?* Depuis une dizaine d'années maintenant, en tant que chercheur et conseiller, Aurélien Boutaud accompagne de nombreux acteurs publics pour les aider à faire face aux défis écologiques du XXI^e siècle. Ce travail de recherche-action l'a amené à être chargé de cours auprès de plusieurs universités, mais aussi différents organismes publics de formation professionnelle. Egaleme nt spécialiste des indicateurs alternatifs, Aurélien Boutaud est l'auteur d'un ouvrage sur l'empreinte écologique, mais aussi de nombreux rapports, dossiers de synthèse et articles. Il collabore à plusieurs revues.

des Nations Unies – ce catalogue de propositions d’actions qui devait permettre la transition vers un développement soutenable – est quant à lui resté lettre morte. Au niveau des Etats, le tableau n’est guère plus réjouissant puisque les stratégies nationales de développement durable, proposées à Johannesburg (Rio + 10), sont le plus souvent si anecdotiques que les populations en ignorent généralement l’existence². A l’échelle locale, enfin, les Agendas 21 locaux – ces stratégies de développement durable qui devaient couvrir la planète – ne sont pas davantage parvenus à s’imposer, et ils n’ont guère modifié les modes de vie des individus³.

La concrétisation du développement soutenable n’est donc pas parvenue à s’imposer « par le haut ». Mais se réalisera-t-elle « par le bas »? L’objet de cet article consiste à approfondir ce questionnement en nous penchant sur les démarches de changement « ascendantes » (ou *bottom up*) : c’est à dire ces milliers d’individus, de groupes, de communautés diverses et variées qui, à travers le monde, et sans rien attendre des acteurs institutionnels ou économiques, ont d’ores et déjà changé leurs modes de vie dans l’optique d’une plus grande soutenabilité.

1. La soutenabilité comme perspective de changement

1.1. Le défi de la soutenabilité

Depuis le rapport Brundtland⁴, la soutenabilité est communément définie comme un principe de legs intergénérationnel. Il s’agit en particulier de s’assurer que les générations futures

2. Pour le cas de la France, on peut par exemple se référer à l’avis du Conseil économique, social et environnemental : Philippe LE CLÉZIO (éd.), *La stratégie nationale de développement durable 2009-2013*, Paris, Conseil économique, social et environnemental, 2010.

3. Pour un bilan des Agendas 21 locaux en Europe, voir par exemple : Aurélien BOUTAUD, *Les Agendas 21 locaux : bilans et perspectives en Europe et en France*, Lyon, Millénaire 3, 2009.

4. COMMISSION MONDIALE SUR L’ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, *Notre Avenir à Tous*, Québec, Les éditions du Fleuve, 1989.

disposeront des capacités nécessaires pour répondre à leurs besoins.

C'est notamment le constat de la dégradation irréversible de certaines ressources naturelles qui a mené à la formulation de ce principe. Dans la littérature économique, on a alors traduit cet enjeu en parlant de « capital naturel », celui-ci étant entendu comme l'ensemble des services fournis par la nature avant leur transformation par les activités humaines. Dans les années 1990, les efforts pour mesurer l'état de ce capital naturel se sont alors multipliés afin de répondre à cette question inquiétante : légueurons-nous aux générations futures les capacités écologiques suffisantes pour répondre à leurs besoins ?

Ces travaux ont trouvé une forme de synthèse assez intéressante et pédagogique à travers l'empreinte écologique : un outil qui mesure la surface biologiquement productive de terre ou de mer qu'il convient de mobiliser pour répondre à la consommation d'un individu ou d'une société. Par exemple, il faut mobiliser une certaine quantité de surfaces agricoles pour produire un kilogramme de tissu, ou une certaine surface d'océan pour produire un kilogramme de sardine, ou encore une certaine surface de forêt pour produire une tonne de bois, etc. Idéalement, il faudrait également disposer d'une certaine surface (de forêt par exemple) pour séquestrer le surplus de CO₂ issu de la combustion des énergies fossiles, et ainsi limiter la dégradation du climat⁵.

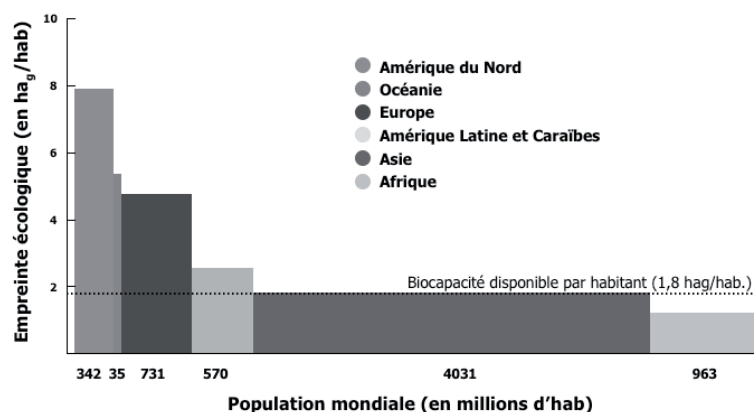
En 2007, l'empreinte écologique de l'humanité était estimée à 2,7 ha/hab. Or la biocapacité disponible est quant à elle de 1,8 ha/hab⁶. L'humanité a donc mobilisé en 2007 davantage de services issus de la nature que celle-ci est capable d'en régénérer. Concrètement, cela signifie que certaines ressources renouvelables s'épuisent tandis que des quantités grandissantes de CO₂, ne pouvant être séquestrés par la biosphère, vont s'ac-

5. Mathis WACKERNAGEL et William REES, *Notre empreinte écologique*, Montréal, Ecosociété, 1999 ; Aurélien BOUTAUD et Natacha GONDRAN, *L'empreinte écologique*, Paris, La Découverte (Repères), 2009.

6. Duncan POLLARD (éd.), *Rapport Planète Vivante 2010*, Gland, WWF International, 2010.

cumuler dans l'atmosphère. Autrement dit : le capital naturel se dégrade.

Il faut également noter que les responsabilités dans cette dégradation sont très mal réparties. Ainsi, l'empreinte écologique d'un Américain est proche de 9 ha, tandis que celle d'un Afghan est bien inférieure à 1 ha. Celle d'un Européen tourne quant à elle autour de 5 ha. Il faudrait donc presque trois planètes comme la nôtre pour répondre durablement aux besoins de l'humanité si chaque terrien vivait selon le standard de vie européen. Parmi d'autres choses, ce sont donc bel et bien nos modes de vie qui sont ici remis en cause...



L'empreinte écologique par continents en 2007

(Source : Global Footprint Network, 2010)

1.2. Deux visions du monde : soutenabilité faible vs forte

Evidemment, l'empreinte écologique ne donne à voir qu'une partie de la problématique⁷. Mais le caractère insoutenable de nos modes de développement fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. Ce qui ne fait pas l'unanimité, en revanche, ce sont

7. Pour une analyse plus détaillée des grandes problématiques écologiques auxquelles l'humanité est confrontée, voir notamment l'article de synthèse de Johan ROCKSTRÖM *et al.*, « A safe Operating Space for Humanity », *Nature* 461, 2009, pp. 472-475

les solutions qu'il conviendrait d'apporter afin de réduire notre empreinte écologique. La notion de soutenabilité renvoie en effet à deux courants de pensée bien distincts, qui ont là encore fait l'objet de nombreuses analyses et descriptions dans la littérature économique des deux dernières décennies⁸.

D'un côté, les tenants d'une soutenabilité dite « faible » émettent l'hypothèse selon laquelle le capital naturel est en grande partie substituable par d'autres formes de capitaux artificiels. Une telle acception de la soutenabilité suggère que la dégradation du capital naturel par une génération donnée n'est pas en soi insoutenable, puisque ce capital peut être utilisé pour concevoir une forme de capital artificiel (par exemple financier, technique, technologique) qui pourra être légué aux générations futures en lieu et place du capital naturel dégradé. Ainsi, les discours relevant de la soutenabilité faible en arrivent inmanquablement à invoquer la croissance économique et les progrès de la connaissance humaine comme principales solutions à la crise écologique.

A l'opposé, les tenants d'une soutenabilité qualifiée de « forte » considèrent le capital naturel comme étant constitué d'éléments irremplaçables (c'est à dire non substituables). Dans son acception la plus forte, la soutenabilité peut ainsi rejoindre le point de vue de certains courants de l'écologie profonde. Cette position éthique à l'égard de la nature amène les tenants de la soutenabilité forte à préconiser une préservation stricte des ressources et des équilibres écologiques – ce capital irremplaçable devant être légué aux générations futures dans son intégrité.

Inutile de préciser que ces deux points de vue renvoient à des visions du monde et des approches politiques radicalement différentes...

8. Andrew DOBSON, « Environmental sustainabilities : An analysis and a typology », *Environmental politics*, 5, 3, 1996, pp. 401-428; R. Kerry TURNER, *Sustainable Environmental Economics and Management, Principles and Practice*, Londres, Belhaven, 1993.

1.3. Deux types de solutions mises en avant : innovations technologiques vs innovations politiques et sociales

Dans le premier cas, les tenants de la soutenabilité faible s'inscrivent dans un courant de pensée productiviste qui fonde son discours sur la nécessité d'une croissance économique soutenue. Sans entrer dans les détails, disons que le dilemme se pose grossièrement en ces termes : la recherche constante de gains de productivité qui caractérise les économies productivistes modernes mène à l'augmentation continue du volume de biens et de services produits. Pour maintenir la quantité de travail, la principale solution consiste alors à écouler la surproduction, quitte à stimuler sans cesse la consommation par le biais de techniques comme la publicité, le marketing ou encore l'obsolescence programmée des biens et services. Malheureusement, l'augmentation du niveau de consommation qui en découle se traduit par une croissance de l'empreinte écologique⁹. Face à ce dilemme, les stratégies de croissance verte (ou durable), imaginent la possibilité d'un découplage entre croissance économique et empreinte écologique, ce qui passe alors par l'émergence de sauts technologiques importants : soit pour augmenter la productivité des ressources naturelles, soit pour rendre plus efficace leur utilisation. Refusant d'envisager une décroissance de la consommation (ou de la productivité) des sociétés les plus riches, c'est donc dans l'innovation technologique que les tenants de la soutenabilité faible mettent tous leurs espoirs. Par exemple, l'épuisement des ressources fossiles conventionnelles pourrait être compensée par l'exploitation de nouvelles ressources fossiles non conventionnelles. Ou encore, l'augmentation de l'effet de serre pourrait être compensée par des techniques de géoingénierie permettant de refroidir l'atmosphère, etc.

9. La corrélation est notamment discutée par Dale ROTHMAN, « Environmental Kuznets Curves : Real Progress or Passing the Buck? A Case for Consumption-Based Approaches », *Ecological Economics* 25, 1998, pp. 177-194.

Les défenseurs d'une soutenabilité forte sont beaucoup plus critiques à l'égard des solutions techniques. De Jacques Ellul¹⁰ à Ivan Illich¹¹, en passant par les tenants actuels de la décroissance comme Serge Latouche ou Paul Ariès, le développement technique est depuis longtemps abordé avec méfiance par les penseurs de l'écologie politique, du fait notamment des menaces qu'il fait peser sur le mode d'organisation sociale. De manière plus pragmatique, il faut également constater que les solutions techniques n'ont jusqu'à présent pas permis de rendre l'économie productiviste plus soutenable sur le plan écologique. Et cela notamment parce que, dans une économie de croissance, les gains de ressources permis par les améliorations techniques ont tendance à être annulés par l'accroissement de la consommation. C'est ce qu'on appelle l'*effet rebond*¹². Les tenants de la soutenabilité forte en déduisent que l'innovation technique n'est pas suffisante, et que le seul moyen d'atteindre une certaine soutenabilité consiste à modifier les modes de vie et d'organisation, quitte à réduire le niveau de consommation matérielle des individus et des sociétés les plus riches. La remise en cause de la mécanique productiviste amène donc à innover, mais cette fois-ci sur le plan de l'organisation sociale et politique.

Pour ne pas trop en faire dans le manichéisme, admettons pour conclure que les solutions peuvent également s'envisager dans une convergence des deux types d'innovations – techniques et sociales. C'est toutefois du côté de l'innovation sociale que nous aimerions concentrer notre attention dans les pages qui suivent.

10. Jacques ELLUL, *Le système technicien*, Paris, Calman-Lévy, 1977.

11. Ivan ILLICH, *La convivialité*, Paris, Le Seuil, 1972.

12. On trouve une illustration intéressante de l'effet rebond en France dans un récent rapport du Commissariat général au développement durable, qui montre à quel point les améliorations de rendement des moteurs des véhicules individuels au cours des deux dernières décennies n'ont pas permis de faire baisser la consommation de carburant, du fait notamment de l'augmentation simultanée de la taille des voitures et de leur niveau d'équipement : COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, *CO₂ et activités économiques de la France – tendances 1990-2007 et facteurs d'évolutions*, Paris, CGDD, 2010.

2. L'innovation sociale : solutions pour un monde soutenable ?

2.1. Définition de l'innovation sociale et soutenable

Qu'entend-on par innovation sociale ? Il est bien difficile de répondre à cette question, tant les approches et les définitions ont pu varier selon les auteurs depuis l'apparition de l'expression, il y a de cela quarante ans. Analysant la littérature sur le sujet, Julie Cloutier distingue différentes perspectives d'analyse de l'innovation sociale, centrées selon les auteurs sur l'individu, sur le milieu (territoire) ou encore sur l'entreprise¹³. L'angle d'analyse choisi fait ressortir des finalités et des définitions assez différentes de l'innovation sociale. François Jégou et Ezio Manzini résumant toutefois assez bien les éléments de consensus autour de cette notion en affirmant que

le terme d'innovation sociale renvoie aux changements opérés par des individus ou des communautés afin de résoudre un problème ou créer de nouvelles opportunités. Ces innovations sont davantage générées par des changements de comportement que par des évolutions technologiques ou par le marché, et elles émergent « par le bas » plutôt que « par le haut » (*bottom-up* vs *top down*)¹⁴.

Il est important de préciser ici que l'innovation sociale n'a pas forcément vocation à rendre les modes de vie plus soutenables. En effet, sa finalité première est la résolution de problèmes sociaux (chômage, pauvreté, exclusion, etc.). L'innovation sociale qui nous intéresse plus particulièrement ici est celle qui génère des changements de comportement ayant également un impact positif en matière de soutenabilité écologique. Celles qui permettent donc de faire émerger des modes de vie soutenables, entendus comme

13. Julie CLOUTIER, *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?*, Montréal, Cahier du CRISES (Collection Etudes Théoriques), 2003.

14. François JÉGOU et Ezio MANZINI, *Collaborative Services : Social innovation and design for sustainability*, Milan, Ed. POLI. Design, 2008.

des activités de la vie quotidienne durant lesquelles des individus ou des communautés parviennent à améliorer leurs conditions de vie tout en réduisant leur empreinte écologique et améliorant la cohésion sociale¹⁵.

Partant de ces deux interprétations (respectivement de l'innovation sociale et des modes de vie soutenables), nous pouvons proposer une définition de l'innovation sociale et soutenable comme *l'ensemble de solutions innovantes impulsées par la population (individus ou communautés), situées en marge du secteur purement marchand, et permettant des changements d'organisation, de mode de vie ou de comportement qui participent à réduire l'empreinte écologique et à améliorer la cohésion sociale.*

2.2. Typologie des pratiques d'innovation sociale et soutenable

Deux programmes de recherche ont permis au cours des dernières années d'y voir plus clair dans les pratiques sociales innovantes et soutenables à travers le monde. Tout d'abord le programme européen *EMUDE (EMerging User DEMands for sustainable solutions)* qui avait pour objet de recenser les pratiques sur le territoire européen, et qui a abouti la création d'un site Internet dédié aux modes de vie durables¹⁶ et à la publication de plusieurs ouvrages^{17, 18}. Ce travail à l'échelle européenne a aujourd'hui trouvé sa place au sein d'un réseau mondial intitulé *DESIS (DESign for Social Innovation and Sustainability)*¹⁹. Enfin, un travail important d'enquête et de recensement a également été engagé en ce sens par les Nations Unies : le *Global Survey on Sustainable Lifestyles*. Ce dernier a récemment fait l'objet d'une publication particulièrement intéressante²⁰.

15. <http://www.sustainable-everyday.net/see/?p=7>

16. <http://www.sustainable-everyday.net>

17. François JÉGOU et Ezio MANZINI, *op. cit.*

18. Ana MÉRONI (éd.), *Creative Communities, People inventing sustainable ways of living*, Milan, Ed. POLI. Design, 2007.

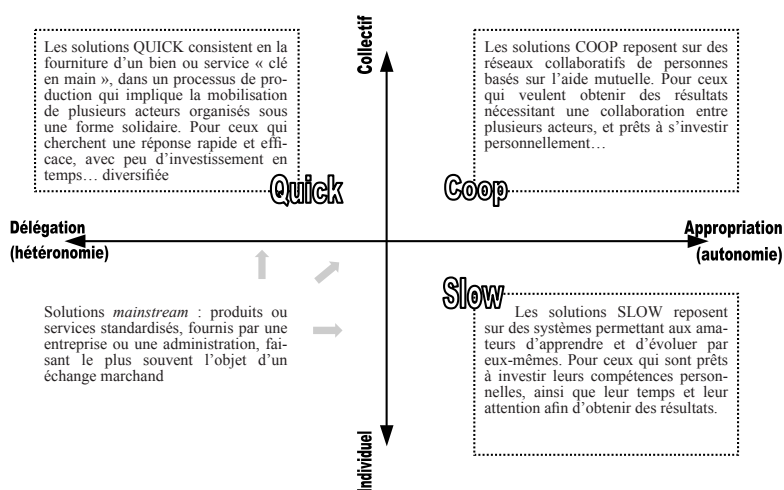
19. <http://www.desis-network.org/>

20. UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME, *Visions for change : recommendations for effective policies on sustainable lifestyles*, Paris, Ed. UNEP Division of Technology, Industry & Economics, 2011.

Le rapport *Visions for Change* des Nations Unies s'intéresse aux modes de vie soutenables et aux manières de les faire émerger. Le document publié a le mérite de proposer une typologie assez originale des pratiques alternatives de production et de consommation, que nous reprendrons ici pour partie à notre compte. Les pratiques d'innovation sociale et soutenable y sont classées en fonction de deux critères :

1. leur degré de « socialisation » : ces innovations peuvent ainsi s'adresser plutôt à des individus isolés, ou au contraire nécessiter la mobilisation d'une communauté plus large (*individuel vs collectif*);
2. le niveau d'implication de l'utilisateur final : les innovations proposées peuvent s'inscrire dans une logique de consommation passive « classique », ou au contraire nécessiter l'implication beaucoup plus avancée de l'utilisateur dans le processus de production d'un bien ou service (*délégation vs appropriation*, ou encore *passif vs actif*).

Cette catégorisation autour de deux axes permet de dissocier quatre cas de figure, représentés dans le schéma ci-après.



Typologie des innovations sociales et soutenables
(Inspirée des scénarios de l'UNEP, 2011, *op. cit.*)

Le cas de figure initial (en bas à gauche) concerne les solutions *mainstream* classiques : une entreprise ou une administration fournit un service ou un produit clé en main à un individu, par le biais d'un échange le plus souvent marchand. Les possibilités de personnalisation sont faibles, les produits et services étant généralement standardisés. Il s'agit du scénario de base à partir duquel est construite la typologie, puisque l'innovation sociale consiste précisément à sortir de ce modèle hétéronome de production de biens et de services marchands qui sont conçus et produits dans une logique descendante.

Les trois types de solutions présentées dans cette typologie (*quick, slow, coop*) seront expliquées et développées ci-après, en utilisant à chaque fois des exemples d'action déjà présents en France et en Suisse, dans trois catégories de consommation qui représentent plus des trois quarts de l'empreinte écologique d'un européen : l'alimentation, les déplacements, le logement et les autres biens de consommation divers.

2.3. Les alternatives de type *Quick*

Le premier type de démarche relevant de l'innovation sociale et soutenable consiste en la fourniture d'un bien ou d'un service fini, « clé en main », mais ayant mobilisé pour sa production plusieurs acteurs organisés sous une forme solidaire et avec, évidemment, un caractère soutenable marqué. On reste ici dans une logique hétéronome, puisque le consommateur n'est pas impliqué directement dans le processus de production ; il cherche une réponse rapide et efficace, demandant peu d'investissement en temps, quitte à disposer d'une offre moins diversifiée. Dans le domaine de l'alimentation, un bon exemple de ce genre de démarche est fourni par les « méta-AMAP » (cf. tableau).

AURÉLIEN BOUTAUD

	Exemples d'action Quick	Intérêt sociétal	Intérêt écologique
Alimentation	Les méta-AMAP sont des associations ou des coopératives mettant en relation des producteurs locaux avec plusieurs centaines de consommateurs adhérents. L'adhésion se fait sous la forme d'un abonnement qui donne droit à la livraison hebdomadaire d'un ou plusieurs paniers de produits frais et de proximité – le plus souvent issus d'une agriculture biologique et respectueuse de l'environnement. La mutualisation de producteurs autour d'une structure commune permet d'offrir aux adhérents un panier plus diversifié que celui fourni par une AMAP traditionnelle (avec un seul producteur) : fruits, légumes, viande, pain, boissons, biscuits, miel, etc.	Renforcement du lien entre producteurs et consommateurs, maintien d'une agriculture périurbaine ou de proximité, démocratisation de l'accès aux produits agricoles de qualité. Création d'emplois locaux. Solidarité entre producteurs et consommateurs.	Développement d'une agriculture biologique et de qualité. Raccourcissement des cycles de distribution. Limitation des emballages. Traçabilité des produits. Maintien des paysages ruraux.
Mobilité	L'autopartage est un système de mise à disposition d'une flotte de véhicules (jusqu'à plusieurs centaines de voitures) répartis sur un territoire donné (généralement une ville ou une agglomération), auprès d'un réseau d'abonnés qui peuvent en disposer librement (sur réservation, le plus souvent via Internet). Le paiement se fait en fonction de la distance parcourue et de la durée d'utilisation du véhicule. Le prix intègre tous les coûts cachés (amortissement, assurance, entretien, parking). Les voitures peuvent appartenir à des particuliers ou à des organismes publics ou privés, selon les cas. Le système est particulièrement adapté en milieu urbain et dans le cas où l'utilisation d'une voiture n'est pas nécessaire au quotidien. Une voiture en autopartage peut, selon les cas, remplacer 5 à 15 véhicules privés.	Incitation à la multimodalité (le fait de ne pas posséder de voiture incite à n'utiliser celle-ci que lorsqu'elle représente la meilleure solution de déplacement). Moindre dépendance à l'automobile.	Optimisation de l'énergie incorporée (moins de véhicules, donc moins d'impacts liés à leur construction). Réduction des nuisances automobiles : bruit, pollution, occupation de l'espace urbain (1 véhicule partagé = 5 à 15 véhicules privés). Meilleur entretien des véhicules.
Logement	Le coaching énergie désigne un ensemble de pratiques qui consistent à accompagner les habitants dans une démarche de réduction de leurs consommations énergétiques liées à l'habitat. Un diagnostic est généralement réalisé avec l'aide d'une association ou une agence locale de l'énergie, qui fournit ensuite sur cette base un certain nombre de conseils personnalisés pour réduire l'empreinte énergétique du logement (incluant des modifications de comportement et parfois des suggestions de travaux ou d'équipements, avec des conseils de financement). Ce processus prend parfois la forme d'un concours (défi énergie, familles à énergie positive, etc.).	Réduction des charges liées au poste énergie du logement (chauffage, chauffe-eau, électricité spécifique...).	Economie d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre liées.
Autres biens	Les ressourceries et recycleries sont des organismes à but non lucratif qui ont pour objet la récupération, la réparation, puis la revente d'objets usagés ou en fin de vie. Le principe consiste donc à donner une seconde vie à des objets abandonnés (issus de déchetterie, greniers, déchets industriels banals, etc.). Bien souvent, ces finalités de récupération, de remise en état et de revente s'accompagnent d'un rôle d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et à la gestion des déchets auprès des populations (avec notamment l'objectif d'une réduction à la source des productions de déchets).	Création d'emplois et/ou opportunités d'insertion pour des personnes en difficulté.	Réduction des volumes de déchets. Recyclage. Economie de matières premières par l'allongement de la durée de vie des produits (amélioration de leur cycle de vie écologique).

2.4. Les alternatives de type Slow

Au contraire des précédentes, les démarches de type *Slow* nécessitent un investissement beaucoup plus important de l'utilisateur final, qui va pour partie (voire intégralement) concevoir et produire le bien ou service dont il veut se rendre acquéreur, dans une logique plus autonome de réappropriation de la production (autoproduction, réparation, récupération). Ce genre d'action nécessite de la part du consommateur un investissement en temps beaucoup plus important – venant compenser un investissement en argent plus faible. Dans le domaine de l'alimentation, on pense par exemple aux jardins familiaux ou partagés (cf. tableau).

	Exemples d'action Slow	Intérêt sociétal	Intérêt écologique
Alimentation	Les jardins collectifs et familiaux sont des terrains publics ou privés, situés à proximité de lieux d'habitation plus ou moins densément peuplés, et mis à disposition des populations pour la pratique du jardinage. Il peut s'agir selon les cas de petites parcelles individuelles à vocation d'autoproduction (jardins familiaux, ou jardins ouvriers), soit de parcelles collectivement investies et entretenues (jardins collectifs ou partagés). La fonction productive (<i>produire de l'alimentation</i>) est souvent plus importante dans les jardins familiaux et ouvriers, tandis que la fonction sociale est en général plus présente dans les jardins collectifs ou partagés.	Accès à un espace vert permettant l'expression et/ou l'autoproduction. Fonction sociale de partage et d'échange. Accès à des produits frais et de qualité.	A u t o p r o d u c t i o n (cycles courts, pas d'emballages, etc.). Sensibilisation à la nature et aux cycles écologiques.
Mobilité	Les garages participatifs sont des structures qui permettent à des particuliers de disposer ponctuellement de l'équipement et des conseils nécessaires pour entretenir et réparer leurs véhicules – qu'il s'agisse d'engins motorisés ou non : vélos, rollers, etc. Le principe est assez proche d'un self-garage, si ce n'est que ce dernier est en général géré par un organisme privé et focalisé sur les véhicules motorisés; alors que le garage associatif n'a pas un but lucratif (différence de statut, de mode de financement, etc.). Dans certains pays, ce type de garage s'est particulièrement développé en milieu urbain autour de l'utilisation du vélo, dont l'entretien et la réparation sont très accessibles.	Possibilité de réaliser l'entretien des véhicules à un coût modéré. Développement des facultés personnelles et de l'autonomie.	Economie de matière et d'énergie liée à l'allongement de la durée de vie des véhicules. Optimisation du matériel mis à disposition (moins d'outils produits pour un même service rendu). Vecteur de développement des modes de transport doux (pour les garages participatifs orientés sur la pratique du vélo).

AURÉLIEN BOUTAUD

Logement	Les ateliers associatifs fonctionnent de manière similaire aux garages associatifs. Il s'agit de lieux, dédiés à une pratique (comme par exemple l'ébénisterie ou la menuiserie, ou encore la plomberie, l'isolation, etc.) dans lesquels sont mis à disposition des membres un espace, des outils et un encadrement professionnels (après acquittement d'une participation financière sous la forme le plus souvent d'une adhésion à l'association). L'accès aux outils permet par exemple l'autoproduction, l'entretien ou le recyclage de mobilier. En Autriche, dans les années 1990, les ateliers d'autoproduction de panneaux solaires thermiques ont participé au développement de cette filière.	Possibilité de réparer ou autoproduire des biens à un coût modeste. Développement des facultés personnelles et de l'autonomie, ainsi que des capacités d'entretien du matériel autoconstruit ou réhabilité.	Optimisation du matériel mis à disposition (moins d'outils produits pour un même service rendu). Vecteur de développement de certaines pratiques d'écoconstruction.
Autres biens	Les bricothèques fonctionnent sur le modèle des bibliothèques municipales : il s'agit de mettre à disposition des particuliers des outils dont la plupart des gens n'ont qu'un besoin très épisodique, en général pour réaliser des petits travaux (perceuses, visseuses, bétonnière, etc.). Certaines bricothèques ont été mises en place par des municipalités, qui sont alors propriétaires des outils. Mais d'autres systèmes émergent, notamment via Internet, permettant la mutualisation et le partage d'outils de particulier à particulier.	Possibilité d'accéder à des outils à un prix modique.	Optimisation du matériel mis à disposition (moins d'outils produits pour un même service rendu).

2.5. Les alternatives de type Coop

Enfin, le troisième type d'innovation sociale et soutenable renvoie à des systèmes de production basés sur des réseaux collaboratifs de personnes, dans une logique d'aide mutuelle ou de coopération – associations, coopératives, systèmes d'échanges locaux, etc. Ces démarches s'adressent à ceux qui ont besoin d'obtenir des résultats à partir de collaboration entre plusieurs acteurs, et qui sont néanmoins prêts à s'investir personnellement dans cette collaboration. Dans le secteur de l'agriculture, on pense par exemple à certaines Associations de maintien de l'agriculture paysanne qui sollicitent ponctuellement leurs membres pour participer à l'organisation de la structure (distribution, cueillette, etc.); ou encore à certaines coopératives de consommateurs de produits biologiques, dans lesquelles les coopérateurs participent concrètement à la vie de la structure.

LES INNOVATIONS SOCIALES

	Exemples d'action Coop	Intérêt sociétal	Intérêt écologique
Alimentation	<p>A l'origine, les Associations de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) fonctionnent peu ou prou sur ce modèle. Un groupe de personnes s'engage à acheter la production d'un agriculteur local, qui fournit en échange un panier hebdomadaire de produits issus de la ferme. Mais les AMAP nécessitent souvent un investissement important de leurs membres pour faire fonctionner l'association : il faut être disponible pour la distribution des paniers, ou encore aider parfois l'agriculteur à certaines tâches qui demandent un gros effort ponctuel (cueillette de certains fruits, ramassage de pommes de terre, etc.).</p> <p>Certains jardins collectifs peuvent également entrer dans cette catégorie, ainsi que certaines « vraies » coopératives de consommateurs de produits biologiques par exemple.</p>	Solidarité et renforcement du lien entre producteur et consommateur, relocalisation des activités de production agricole, maintien d'une petite paysannerie à dimension humaine.	Raccourcissement des cycles de distribution, production locale et souvent biologique/écologique. Entretien/maintien des paysages agricoles périurbains.
Mobilité	<p>Le covoiturage, qui s'est beaucoup répandu depuis quelques années en France et en Europe, consiste à partager un véhicule particulier pour des trajets occasionnels ou réguliers (travail, loisir ou autres). L'autopartage peut fonctionner par connaissance directe (voisinage, collègues de travail) mais il s'est beaucoup développé également par le biais de réseaux Internet qui permettent en quelques clics de proposer de partager sa voiture avec des personnes intéressées, ou de partager la voiture d'un autre. Les passagers participent généralement en payant une somme fixée par le propriétaire du véhicule.</p>	Réduction des coûts liée au partage des frais. Relative flexibilité. Occasion de rencontre et d'échanges.	Réduction du nombre de véhicules pour un trajet donné, économie d'énergie et d'émissions de CO ₂ . Réduction des nuisances liées à la circulation automobile (bruit, pollution, encombrement, etc.).
Logement	<p>L'écohabitat groupé consiste en la création d'une association de personnes qui ont en commun la volonté de prendre en charge la promotion de leur habitat écologique groupé. Cette forme d'autopromotion permet aux futurs habitants de réaliser directement le travail habituel d'un promoteur (définition des besoins, choix de l'architecte, choix du niveau de finition, etc.) en partant des attentes de chacun. Elle permet ainsi des économies qui peuvent être réinvesties dans la qualité environnementale du bâtiment.</p>	Conciliation des avantages respectifs de l'habitat groupé (économies, densité) et de l'habitat individuel (possibilité de personnalisation très forte, voire d'autoconstruction partielle). Développement d'un lien fort entre les futurs habitants.	Réduction des coûts permettant d'investir dans la qualité écologique et énergétique du bâtiment (passif, basse consommation, énergies renouvelables). Partage des charges et de certains équipements entre habitants (ex. chambres d'amis mises en commun, laverie, etc.).
Autres biens	<p>Dans le domaine de la production de biens et services, les coopératives de production correspondent assez bien à ce type d'alternative. Le modèle des logiciels libres est également souvent cité dans le domaine de l'économie ouverte et participative. Les monnaies alternatives ou complémentaires locales (ou encore les systèmes d'échanges locaux) sont également un vecteur de développement des innovations sociales, en particulier lorsque leur utilisation est élargie aux commerces ou activités agissant dans le domaine de l'économie sociale, solidaire ou ayant trait à l'écologie (cf. projet Sol en France, ou Sol violette à Toulouse par exemple).</p>	Possibilité d'échange de biens et services en marge du système traditionnel marchand, sans possibilité d'accumulation, redonnant ainsi à la monnaie sa vocation première de moyen d'échange.	Peu d'effet écologique direct.

3. Perspectives : de l'innovation sociale à l'innovation politique ?

Pour conclure ce court article, il faut préciser d'abord que la liste d'exemples cités ci-dessus (cf. tableaux) est évidemment loin d'être exhaustive. Préciser également que, même si ces changements de comportement « par le bas » présentent les contours séduisants d'une « utopie concrète », il serait bien naïf de trop les idéaliser, ou encore d'imaginer que leur généralisation suffirait à assurer une sortie paisible du productivisme. Concluons donc ce rapide tour d'horizon par quelques mises en gardes, mais aussi quelques perspectives.

3.1. L'innovation sociale et soutenable : béquille du capitalisme sauvage...

Avant toute chose, notons que les innovations dont il est question s'opèrent en grande partie à la marge du système économique et politique dominant, dans les quelques espaces de liberté qui parviennent à échapper plus ou moins au marché et à sa logique productiviste. Comme le constate Philippe Frémeaux à propos de l'Economie Sociale et Solidaire²¹, les alternatives en question présentent un premier défaut : elles ne s'opèrent que dans une relative marginalité, ne parvenant pas à imprégner un changement notable dans le système. Plus inquiétant peut-être, lorsque certaines de ces structures ou solutions parviennent à se développer de manière plus significative, on constate alors deux types de dérives assez symptomatiques :

– soit ces alternatives s'intègrent au système, mais elles finissent alors par perdre une bonne partie de leur caractère alternatif et post-productiviste. Cette tendance est typiquement celle que le secteur bancaire mutualiste ou coopératif a pu connaître au XX^e siècle. Et c'est aussi la tendance que l'on constate aujourd'hui dans certaines coopératives de consommateurs de produits biologiques, parmi les sociétés d'autopartage, au sein

21. Philippe FRÉMEAUX, *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Paris, Les Petits matins, 2011.

LES INNOVATIONS SOCIALES

de certains réseaux de distribution de paniers paysans, ou même, comme en témoigne Fabrice Nicolino²², parmi les associations de protection de l'environnement : désengagement des acteurs de base (membres, coopérateurs), professionnalisation des permanents, mise en compétition et intégration progressive des valeurs et des méthodes de management des entreprises. Ce sont en particulier les innovations de type *coop* et *quick* qui semblent les plus sujettes à ce genre d'évolution (ce qui sur notre schéma renvoie à un glissement progressif de ces démarches « en bas à gauche ») ;

– soit ces alternatives sont légitimées par le système dans une logique de substitution des services publics, et dans un contexte marqué par le retrait progressif de l'Etat. Ce principe est en particulier théorisé et défendu par Stephen Goldsmith dans *The Power of Social Innovation*²³. Cet homme politique étasunien considère que nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase de gestion des problèmes sociétaux, qui se caractériserait par le retrait de l'Etat providence dans la prise en charge des problèmes sociaux et environnementaux, remplacé par des organismes de type associatif, coopératif, semi-privé ou privé, et ce sur la base d'expérimentations concrètes issues de l'innovation sociale. Le rôle des acteurs publics consisterait alors à impulser et encourager ces démarches, en déléguant la gestion des enjeux sociaux et écologiques à ces organismes par le biais d'appels d'offre. C'est typiquement l'évolution que l'on constate aujourd'hui dans les pays anglo-saxons, en particulier en Grande-Bretagne avec le projet de *Big Society* (accompagné de son fonds d'investissement : la *Big Society Bank*). C'est aussi la tendance initiée aux Etats-Unis, avec la création par l'administration Obama de l'Office of Social Innovation and Civic Participation (et son *Social Innovation Fund*).

Dans un tel scénario, le risque est alors grand d'assister au développement d'un capitalisme vert à deux vitesses, dans

22. Fabrice NICOLINO, *Qui a tué l'écologie ?*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2011.

23. Stephen GOLDSMITH, *The Power of Social Innovation : How Civic Entrepreneurs Ignite Community Networks for Good*, San Francisco, Jossey-Bass, 2010.

lequel les exclus du système dominant seraient amenés à se débrouiller plus ou moins par eux-mêmes, dans un contexte de retrait progressif des acteurs publics. L'innovation sociale servirait alors simplement à « limiter la casse ».

3.2. ... ou briques de base pour construire un autre monde ?

Il existe évidemment une possibilité tout autre, qui consisterait à agencer ces « briques de base » que sont les innovations sociales afin de changer le fonctionnement global du système. C'est ici la perspective, ô combien stimulante, d'une sortie du productivisme qui se dessine. Et il est amusant de constater que l'agencement de ces briques de base donne lieu à autant de littérature spéculative que d'expériences concrètes.

Commençons par le concret, et disons ici quelques mots de la multitude d'expérimentations qui ont pu voir le jour à l'échelle de petites localités ou de communautés. On pense par exemple aux expériences d'écohameaux ou d'écovillages, qui donnent finalement une idée assez précise de la manière dont peuvent s'articuler entre elles les innovations sociales et soutenables au sein d'une communauté²⁴. Un autre exemple très intéressant concerne le mouvement des villes en transition, qui articule à la fois des expériences d'alternatives très concrètes autour d'un corpus conceptuel particulièrement riche. Faisant le constat de la dépendance de nos sociétés à l'égard des énergies fossiles, et considérant comme inévitable le choc que la raréfaction de ces ressources va rapidement générer, les penseurs du mouvement de la transition proposent de renforcer la *résilience* des territoires – c'est à dire leur capacité à s'adapter au choc. Il en résulte un programme extrêmement méthodique et pragmatique, qui invite à un changement « par le bas », et que l'on peut clairement qualifier de politique²⁵.

24. Le Hameau des Buis, situé en Ardèche, a par exemple fait l'objet d'une enquête assez détaillée dans l'émission *Terre à Terre*, présentée par Ruth STEGASSY sur France Culture les 19 et 26 juin 2010.

25. Rob HOPKINS, *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal, Ecosociété, 2010.

LES INNOVATIONS SOCIALES

Quant à la littérature... disons que la période de crise du capitalisme financier que nous traversons est assez propice à son épanouissement ! Des auteurs importants de l'écologie politique des années 1970 tels Ivan Illich, André Gorz ou encore Murray Bookchin sont remis au goût du jour, et leurs pensées sont largement réactivées au regard des pratiques concrètes issues de l'innovation sociale et soutenable. Certes, le bon agencement de ces « briques de base » fait encore débat, comme en témoigne par exemple un récent ouvrage dirigé par Dominique Méda *et al.*²⁶, ou encore les écrits de certains économistes tels Jean Gadrey²⁷ ou Tim Jackson²⁸. Mais enfin, le projet qui consiste à sortir du productivisme commence à prendre une forme que les innovations sociales et soutenables rendent aujourd'hui plausible : favoriser une économie de coopération entre les hommes et avec la nature (*vs* compétition et domination), rendre à la monnaie sa fonction d'échange (*vs* spéculation et accumulation), relocaliser les outils de production (*vs* mondialisation), partager les richesses grâce à des mécanismes de revenus garantis et des revenus maximums (*vs* précarisation et inégalités), favoriser la qualité (*vs* quantité), promouvoir les biens communs, etc.

Au final, il est bien difficile de savoir aujourd'hui si ces « briques de base » que sont les innovations sociales serviront à consolider le système productiviste (boucher les trous dans le mur) ou si elles permettront l'émergence d'un autre monde (construire un nouvel édifice). Dans la seconde hypothèse, c'est peut-être plus encore d'innovation politique que d'innovation sociale dont nous aurons alors besoin.

26. Dominique MÉDA, David FLÉCHER et Thomas COUTROT (éd.), *Les chemins de la transition : pour en finir avec ce vieux monde*, Paris, Les éditions Utopia, 2011.

27. Jean GADREY, *Adieu la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Alternatives économiques/Les Petits matins, 2010.

28. Tim JACKSON, *Prosperité sans croissance. La transition vers une économie durable*, Bruxelles, De Boeck, 2010.